



Concours SSHH - Assemblée annuelle 2017

La SSHH propose à nouveau à l'occasion de l'assemblée générale 2017, un concours avec trois catégories. La remise des prix se fera durant l'assemblée générale de la SSHH/SSI.

- **Conditions de participation** : Être au moins premier ou dernier auteur, être membre de la SSHH (individuel ou collectif) ou en avoir fait la demande pour l'assemblée générale de 2017.
- **Critères d'évaluation** : Valeur scientifique/logique, qualité formelle, intérêt pratique et degré d'innovation
- **Soumission** : Meilleur Poster et Meilleur Projet ⇒ via la page d'accueil du congrès ([lien](#)), Meilleure Publication ⇒ via mail à sekretariat@sgsh.ch
- **La soumission en ligne est ouverte jusqu'en** : 08 mai 2017, toutes les soumissions qui arriveront hors délais ne seront plus prises en compte
- **Langue** : Anglais, Français, Allemand ou Italien
- **Jury** : Pour le Meilleur Poster et la Meilleure Publication ⇒ le comité des prix sera issu des membres du comité directeur de la SSHH
NOUVEAU ⇒ Pour le Meilleur Projet c'est l'auditoire présent qui sera jury.

**Extended
Deadline 14.05.2017**

Catégories	Meilleur Poster	Meilleur Projet (innovation/implementation)	Meilleure Publication
Prix	1. Prix CHF 1'000.- 2. Prix CHF 500.- 3. Prix CHF 300.-	1. Prix CHF 1'000.- 2. Prix CHF 500.- 3. Prix CHF 300.-	1. Prix CHF 3'000.-
Format de présentation	Masque de saisie prédéfini par l'organisateur du congrès Abstract : maximum 2'500 caractères	Masque de saisie prédéfini par l'organisateur du congrès Description du projet : maximum 2'500 caractères	Publication/manuscrit accompagné d'une lettre de motivation
Conditions de participation	Participation active lors du 'Posterwalk' ou 'Posterflash' Les résumés (abstracts) sélectionnés peuvent être présentés avec 3 diapositives durant le 'Posterflash' (pas d'influence sur l'évaluation).	Projet innovants ou projets d'implémentation concernant la prévention des infections dans le domaine de la santé Ce projet peut être réalisé ou simplement être au stade d'idée, néanmoins la justification d'une transposition réussie augmente les chances de victoire. Les projets qui ne sont pas retenus pour une présentation orale, peuvent être présentés comme poster.	Travailler dans le domaine de la prévention des infections/de l'hygiène hospitalière dans le domaine de la santé. La publication doit être acceptée comme « peer reviewed » ou publiée durant la période allant du 1 ^{er} mai 2016 jusqu'au 1 ^{er} mai 2017 dans une revue médicale répertoriée dans PubMed.